

NUMÉRO 4

# AGGLOMAG

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR LOIRE DÉVELOPPEMENT

## EQUIPEMENT

**cinq piscines**  
pour une offre complémentaire

## ENVIRONNEMENT

**Le Thouet**, un contrat territorial  
des milieux aquatiques 2011 - 2015

## CULTURE

Les contours du **théâtre**  
se dessinent

## DOSSIER

### **transport**

En route vers une nouvelle gare

saumur  
LOIRE

communauté d'agglomération

DÉVELOPPEMENT



# 57<sup>e</sup> congrès du CNER

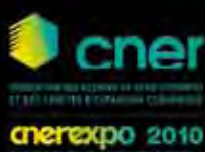


REFORME  
TERRITORIALE  
INITIATIVES  
ECONOMIQUES  
NOUVELLES ?

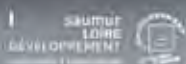
NOTEZ DÈS AUJOURD'HUI  
CETTE DATE  
DANS VOS AGENDAS !

**Jeudi 16 & vendredi 17  
septembre 2010**

**Fontevraud  
Saumur**



Ville de  
**Saumur**



57<sup>e</sup> congrès du CNER

**Jeudi 16 & vendredi 17 septembre 2010**

**Abbaye Royale de Fontevraud** - à 15 kms de Saumur

- 500 PARTICIPANTS ATTENDUS  
ÉLUS, CHEFS D'ENTREPRISES, DÉCIDEURS, DÉVELOPPEURS ÉCONOMIQUES
- DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES  
ET DES EXPERTS DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

**cnerexpo 2010**

Le salon du développement des territoires

UNE GRANDE EXPOSITION OUVERTE AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES  
Contact | [cner@cner-france.com](mailto:cner@cner-france.com) - Tél. | 01 42 22 35 29

**LES HÔTELS : RÉSERVEZ EN PRÉCISANT QU'IL S'AGIT DU CONGRÈS CNER !**

- Abbaye Royale de Fontevraud\*\*  
Fontevraud  
Tél. : 02 41 51 75 16
- La Croix blanche\*\* - Fontevraud  
Tél. : 02 41 51 71 11
- Le Busty\*\* - Fontevraud  
Tél. : 02 41 36 11 11
- Mercure Bords de Loire\*\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 57 22 42
- Adagio\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 67 45 30
- Anna d'Anjou\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 67 30 30
- Kyriad Hôtel\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 51 05 70
- Hôtel de Londres\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 51 23 98
- Cristal Hôtel\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 51 02 54
- La Valney\*\* - Saumur  
Tél. : 02 41 51 25 41

CONTACTEZ-NOUS  
DÈS AUJOURD'HUI POUR  
RÉSERVER UN STAND !

DÈS À PRÉSENT, RÉSERVEZ VOTRE  
HÔTEL, EN INDIQUANT QU'IL S'AGIT  
DU CONGRÈS DU CNER !

[www.cner-france.com](http://www.cner-france.com)

## 2 ► Développement

- Reprise d'entreprises sur l'Agglo
- Actualité en bref



## ► Equipement



4 ► L'été 2010 aux piscines de l'Agglo

16 ► Point lecture : témoignages

## 6 ► Environnement

- Le CTMA Thouet 2011-2015
- Déchets, non au gaspillage...

## 8 ► Habitat

Les petites parcelles en vogue



9 ► DOSSIER  
Transports :  
modernisation  
de la gare  
de Saumur

## 12 ► Culture

Théâtre : les contours  
se dessinent

## 13 ► Gens du voyage

Un nouveau terrain

14 ► Eaux  
et assainissement

Points de traitement  
des eaux usées

## 15 ► Tourisme

Système de billetterie  
performant

## 17 ► Vie de l'Agglo

Commune de Montsoreau

## 18 ► Talent

Meilleur Ouvrier de France

## 19 ► Buzz



*Située sur un axe stratégique reliant les Pays de la Loire et la région Centre, la gare TER de Saumur est la plus fréquentée de la région. Ce constat est encourageant pour le dynamisme de notre territoire, sous réserve que nous fassions en sorte de rester au cœur des enjeux urbanistiques et économiques.*

*Pour cela, un programme a été signé le 8 avril 2008 par la Ville de Saumur, la Communauté d'Agglomération «Saumur Loire Développement», la région des Pays de la Loire, le département de Maine-et-Loire, la SNCF et Réseau Ferré de France les engageant dans une opération de modernisation de la gare de Saumur, pour aboutir à un pôle d'échange multimodal accordant une place à tous les modes de cheminement. Ainsi, dès juillet 2011, ce projet coordonné par la Communauté d'Agglomération permettra à tous les habitants du bassin saumurois de bénéficier d'un accès plus fonctionnel vers une gare favorisant l'intermodalité et le développement des échanges vers l'extérieur. Le dossier de votre Agglomag consacré à ce sujet vous apportera plus de précisions.*

*Puisque nous parlons économie, notez que le dynamisme de notre territoire sera mis en lumière les 16 et 17 septembre. Nous accueillerons à l'Abbaye Royale de Fontevraud le 57<sup>e</sup> congrès du Conseil National des Economies Régionales (fédération française des agences de développement et des comités d'expansion économique). Ce rendez-vous permettra de valoriser l'activité économique de notre territoire (création et reprise d'entreprise), ainsi que ses structures (la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises, la pépinière, le Pôle économique du Saumurois...). Agglomag précise également ces différents points.*

*Ce numéro d'été se devait de traiter un sujet de saison : les piscines. Vous verrez que la Communauté d'Agglomération améliore sans cesse la qualité de ses équipements en effectuant des travaux de mise à niveau sur certains d'entre eux tandis que les autres assurent l'accueil des usagers.*

*Vous découvrirez au fil des pages des sujets tout aussi essentiels : le passage de la programmation culturelle en compétence communautaire, le nouveau terrain d'accueil de gens du voyage, les meilleurs ouvriers de France oeuvrant sur l'agglomération... car bien vivre sur un territoire, c'est vivre ce territoire, en apprenant à le connaître pour mieux contribuer à son développement.*

**Michel Apchin**

Président de la Communauté d'Agglomération «Saumur Loire Développement»,  
Maire de la Ville de Saumur

Magazine d'information de la communauté d'agglomération "Saumur Loire Développement" N°4 juillet 2010  
gratuit - distribution toutes boîtes Tirage. 30 000 exemplaires ISSN. 2101-8839 Dépôt légal. à parution  
Directeur de la publication. Michel Apchin, président de la communauté d'agglomération «Saumur Loire  
Développement» Rédacteur en chef. Bernard Lemor Rédactrice en chef adjointe. Emmanuelle Jappert  
Comité de rédaction. Guy Bertin ; Fabrice Dufour ; Julien Le Sage ; Paul Loupias ; Stéphane Robin ; Eric Touron  
Rédaction. services de la communauté d'agglomération Mise en page. direction de la communication et de la citoyenneté  
Crédit photo. communauté d'agglomération (sauf mention ajoutée) - visuel de couverture et dossier : Sandrine Bouchet  
Impression. Loire Impression Distribution. mediaposte

## ▼ Un quart de siècle pour **Aspire**



A l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire et de l'inauguration de nouveaux bâtiments, l'Aspire a ouvert ses portes au public début juin. C'était une occasion unique pour découvrir le magasin, la blanchisserie, le jardin de Cocagne, les services à la personne et les nombreuses activités de cette association

dont la réputation en saumurois n'est plus à faire. D'autant plus que depuis le début de l'année, la situation de l'Aspire se stabilise avec la livraison d'un nouveau bâtiment (pour rappel dans le cadre de l'agrandissement d'Unil-Opal), ce qui a nécessité la refonte du parking et la réfection d'une salle, le tout avec l'appui financier et politique de Saumur Loire Développement. Aujourd'hui, ce sont des conditions de travail exceptionnelles qui sont offertes aux salariés sur l'ensemble du site, voulues par la direction qui souhaite encourager l'envie d'aller travailler et d'acquérir des compétences dans un lieu où il fait bon reprendre goût à une activité professionnelle. ■ Contact : 02 41 67 74 00

## ▼ Une nouvelle maison de la création et de la transmission d'entreprise (MCTE) à Saumur



Inaugurée le 30 avril, cette nouvelle maison, située juste à côté de la Chambre de Commerce et d'Industrie, a vocation à être à la fois un guichet unique et un outil de développement économique au service des entreprises. « *Au final, ce sera incontestablement un gain de temps précieux pour les entrepreneurs qui apprécieront le regroupement de leurs interlocuteurs dans un même lieu* », atteste Michel Apchin, le Président de la Communauté d'Agglomération. C'est ainsi que les créateurs d'entreprises pourront trouver, au sein de la MCTE, des conseils auprès de différents professionnels tels que

Boutique de Gestion, banques, avocats, notaires, experts-comptables, pour ne citer qu'eux. ■ Contact : 02 41 83 53 70

## ▼ La Zone artisanale de **Bonneveau**

Présenté à la population et achevé en mai dernier après six mois de travaux, le projet de Zone Artisanale, soutenu par la Communauté d'Agglomération, est complémentaire de celui de la Zone de la Ronde. Il voit le jour pour répondre à un besoin local et de proximité dans la commune de Brain-sur-Allonnes qui détient un tissu artisanal bien développé. Pour les artisans, l'implantation dans la ZA peut permettre notamment d'anticiper la cession de l'entreprise, d'optimiser leur organisation, d'être visible à partir de la RD10 et de développer leur activité. Cinq lots de 2 000 m<sup>2</sup> sont dorénavant disponibles et le prix de vente des 5 terrains s'élève à 12 € HT du m<sup>2</sup> (terrain de 2 500 m<sup>2</sup> en moyenne). ■ Mairie de Brain-sur-Allonnes : 02 41 52 03 28



► Moment d'échanges entre la créatrice de Sensorielle, entreprise relation presse, et des potentiels créateurs.

## ▲ Portes ouvertes de la **Pépinière d'Entreprises**

Les 3 et 4 juin avaient lieu les portes ouvertes à la Pépinière d'Entreprises du saumurois. C'était l'opportunité pour les créateurs d'entreprises de visiter les locaux, de faire des rencontres et de découvrir la pépinière, créée en 2004 par la Communauté d'Agglomération sur une ancienne friche industrielle de France Champignon. A ce jour, 28 entreprises bénéficient ou ont bénéficié des services de la Pépinière d'Entreprises du saumurois. 13 de ces entreprises sont installées dans le Grand Saumurois et 3 ont cessé leur activité pour cause de non-viabilité. 61 emplois ont été créés. ■ Contact : 02 41 51 51 50



## ▼ **Rendez-vous**

Le 57<sup>ème</sup> Congrès du CNER (Conseil National des Economies Régionales) se déroulera les **jeudi 16 et vendredi 17 septembre** à l'Abbaye Royale de Fontevraud. Plus de 500 participants sont attendus (élus, chefs d'entreprises, décideurs, développeurs économiques...). ■

Plus d'informations au 01 42 22 35 29 ou sur [www.cner-france.com](http://www.cner-france.com)

# La reprise d'entreprises

## sur le territoire de l'agglo

Saumur Loire Développement se réjouit de compter ces derniers mois trois nouveaux repreneurs d'entreprise. Grâce au défi qu'ils se sont lancés chacun de leur côté, les nouveaux dirigeants des entreprises Dalsouple et Martineau peuvent poursuivre leur activité sous la même appellation qu'auparavant. Tandis que l'entreprise Rocher devient Altrex, synthèse des noms du tandem composé de Michel Trefoux et de Pascal Alard. **Mise en lumière.**

### ► Témoignage de JEAN QUENTIN repreneur de l'entreprise Martineau



« Pour ma part, j'ai repris l'entreprise familiale Martineau le 2 mars 2009 après avoir dirigé l'entreprise Jean Caby dans l'agroalimentaire. Me trouvant à un tournant dans ma carrière professionnelle, j'ai saisi l'opportunité de reprendre une entreprise qui fait appel à des métiers très

variés dans la communication par l'objet et les médailles et qui a résisté à une forte concurrence, notamment avec la Chine. A proximité de Paris et située dans un endroit où il fait bon vivre, elle compte une centaine de salariés et au bout d'un an d'activité, je me félicite des résultats convenables que nous avons obtenus qui permettent aujourd'hui d'assurer une dette modérée. Je suis donc serein tout en restant vigilant» ■ [www.martineau.fr](http://www.martineau.fr)

### ► Témoignage de MICHEL TREFOUX, entrepreneur de l'entreprise Rocher SAS

Quant à Rocher SAS, entreprise spécialisée dans la fabrication de matériels à structure composée et plasturgie, située dans la zone industrielle du Clos-Bonnet, elle a connu une reprise partielle de ses effectifs. « Quand on reprend une entreprise, on va comme c'est le cas pour nous, au devant de nombreuses difficultés. Nous sommes dans une reprise sous perfusion mais c'est à nos yeux un challenge dans une région qui attire de plus en plus les entreprises. Nous avons à cœur de sauver un maximum d'emplois et nous nous appuyons sur le savoir-faire des salariés. Nous ferons un premier bilan dans deux ou trois ans », précise l'un des associés Michel Trefoux. Dans ce nouveau contexte, l'entreprise souhaite actuellement se séparer d'un de ses sites devenu trop grand pour la nouvelle activité. Un besoin auquel l'Agglo peut répondre en faisant la promotion de ce bien à céder sur son site d'immobilier d'entreprises. ■

Interlocuteur privilégié et de proximité des entreprises, la Communauté d'Agglomération accompagne les repreneurs en proposant une offre foncière et immobilière adaptée à leurs besoins et en les mettant en réseau avec des partenaires potentiels.

[www.immobilier-entreprise-saumur.com](http://www.immobilier-entreprise-saumur.com)

### ► Témoignage de PASCAL LE SAEC repreneur de l'entreprise Dalsouple

Repris en juillet 2009, Dalsouple, au C.A. de 4,6 millions € a un effectif de 45 salariés. La société, spécialisée dans la conception et la fabrication de revêtement de sol en dalles, plaques, nez de marche et marches intégrales en caoutchouc, effectue 85% de ses ventes à l'export, et compte parmi ses clients prestigieux le Musée d'art moderne de New-York ou des architectes de renom. En pleine crise fi-

nançière, la motivation du repreneur qui a exercé une grande partie de sa carrière dans le secteur de l'équipement automobile, n'a pas diminué face à un besoin d'autonomie et d'indépendance. « La reprise d'entreprise est un jeu aléatoire qui implique beaucoup de stress généré cette fois par soi-même mais

j'ai la satisfaction d'avoir repris une entreprise saine avec un produit séduisant. Grâce à l'investissement d'un personnel moins volatile qu'en région parisienne et très motivé, la société a su résister efficacement face aux grands acteurs du secteur. Une société plus adaptée à moi est difficile à imaginer : Dalsouple c'est mon métier, mes hobbies et mes envies en une même entité », témoigne, enthousiaste, son dirigeant. ■ [www.dalsouple.fr](http://www.dalsouple.fr)



# La piscine du Val de Thouet fait peau neuve

La Communauté d'Agglomération, riche de trois piscines découvertes et de deux piscines couvertes, rénove ses structures et s'appuie sur la complémentarité de l'offre. A compter de début juillet, rendez-vous dans les piscines intérieures et extérieures d'Offard, de Montreuil-Bellay et de Brain-sur-Allonnes pendant la fermeture de la piscine du Val de Thouet qui rouvrira ses portes fin décembre. **Détails.**

Fermeture  
de la piscine Val de Thouet  
le 30 juin 2010



Les activités et les cours auront lieu à la piscine Offard hiver

## ► Calendrier

Le choix de cette période estivale pour débiter les travaux permet de n'empiéter que sur le premier trimestre de l'année scolaire 2010-2011 tandis que l'offre conséquente de l'été permet aux nageurs de profiter des joies de la piscine sans être trop importunés.

• **Mai 2010** : appel d'offres pour les marchés de travaux attribués le 10 juin.

• **Début juillet** : début des travaux de gros œuvre (démolitions, dépose matériels non conservés).

• **Fin août** : travaux d'aménagement (maçonnerie, menuiserie, électricité, traitement de la ventilation et du chauffage, amélioration de la filtration d'eau).

• **Début janvier** : Ré-ouverture au public de la piscine.

*« A terme, ce seront 1 500 000 kWh d'énergie consommée en moins par an, soit 300 tonnes de CO2 en moins qui seront rejetées dans l'atmosphère par la piscine. Quant à la consommation d'eau, elle sera réduite d'un tiers ».*

Michel Bataille, vice-Président en charge de la réalisation et de la maintenance des équipements et voiries d'intérêt communautaire

## Focus sur les travaux

Inaugurée en 1995, la piscine du Val de Thouet rencontre depuis quelques temps des problèmes liés à des défauts structurels. Un audit technique complet, commandé par l'Agglomération en février 2009, les a confirmés. Fort de ce constat, « Saumur Loire Développement » a tranché entre plusieurs scénarii pour une réfection de la piscine qui puisse perdurer

pendant une quinzaine d'années au moins, à raison d'un investissement à hauteur d'1,1 million d'euros HT. Les travaux porteront sur quatre axes majeurs :

- des adaptations pour améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite
- la diminution des consommations d'énergie, électricité, chauffage et eau,
- l'agrandissement des locaux du personnel,
- la réfection des goulottes des bassins et de la galerie technique.



# Tout l'été, l'Agglo vous donne rendez-vous dans l'une de ses **quatre piscines** ! A vous de choisir !

Les équipes en charge des piscines de l'agglomération, sous la responsabilité de Stéphane Robin, vice-Président en charge des politiques sociales, ont mis tout en œuvre pour proposer des tranches horaires adaptées à l'ensemble de la population. Retrouvez-les ici pour organiser au mieux, en solo ou en famille, vos sorties piscine. **Horaires.**

## Piscines Offard couverte

*Un bassin de 25 mètres*

HORAIRES D'OUVERTURES

• **Du 3 juillet au 29 août**

12h30 – 19h30 tous les jours

• **Du 30 août et jusqu'à fin décembre**

**Période scolaire**

Lundi : 15h – 17h

Mardi : 11h30 – 13h30 et 18h – 20h

Mercredi : 18h45 – 20h

Jeudi : 11h30 – 13h30

Vendredi : 11h30 – 13h30 et 18h – 20h

Samedi : 15h – 18h

Dimanche : 9h – 13h

**Petites vacances scolaires**

Lundi : 10h -13h et 15h - 19h

Mardi : 10h – 13h et 15h- 21h

Mercredi : 10h – 13h et 15h-21h

Jeudi : 10h – 13h et 15h – 19h

Vendredi : 10h – 13h et 15h – 21h

Samedi : 10h – 13h et 15h – 18h

Dimanche : 9h -13h

## Piscine Offard découverte

*Un bassin de 50 mètres, 3 plongeoirs, une pataugeoire, un bassin d'apprentissage et un espace détente*

HORAIRES D'OUVERTURE

• **Du 3 juillet au 29 août**

12h30-19h30 tous les jours

## Montreuil-Bellay

*Un bassin de 25 mètres, un bassin d'apprentissage*

HORAIRES D'OUVERTURE

• **Du 1<sup>er</sup> au 30 juin**

Samedi : 14h -19h

Dimanche : 10h-12 et 14h à 19h

• **Du 3 juillet au 29 août**

Du mardi au dimanche :

11h-12h30 et 15h-19h30

## Brain-sur-Allonnes

*Un bassin de 25 mètres, une pataugeoire, un bassin d'apprentissage pour enfants et un espace détente*

HORAIRES D'OUVERTURE

• **Du 1<sup>er</sup> au 30 juin**

Samedi : 14h -19h

Dimanche : 10h-12 et 14h à 19h

• **Du 3 juillet au 29 août**

Du mardi au dimanche :

11h-12h30 et 15h-19h30

## L'actualité

### Inscription activités

• **Aquagym**

Lundi 30 août : 9h à 19h

• **Aqua bien-être, apprentissage et perfectionnement nage enfants et adultes**  
**Bébés nageurs et jardin aquatique**

Mardi 31 août : 9h à 19h

Mercredi 1<sup>er</sup> septembre : 16h à 19h

Jeudi 2 septembre : 16h à 19h

Vendredi 3 septembre : 16h à 19h

• **Lieu d'inscription**

Piscine Offard - 02 41 67 49 25

► Toutes les informations sont sur [www.agglo-saumur.fr](http://www.agglo-saumur.fr)



# Du nouveau pour le Thouet

## Le CTMA Thouet 2011-2015

La Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement » et le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet des Deux-Sèvres s'associent pour travailler ensemble sur le Thouet à travers le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques Thouet 2011-2015. **Coup de projecteur.**



► Le Thouet, sujet d'un nouveau contrat territorial accompagné d'une identité visuelle qui lui est propre.

**D**epuis décembre 2003, l'Agglo travaille à l'entretien et la mise en valeur du Domaine Public Fluvial du Thouet, soit 30 kilomètres de son cours en Maine-et-Loire.

**Quatre enjeux majeurs** : la sauvegarde et la reconquête de la qualité de l'eau, la préservation du bon état écologique des milieux aquatiques et des berges, l'accompagnement et le développement des activités économiques et de loisirs, l'optimisation de la régulation des lignes d'eau de chaque bief de la rivière.

Sur les enjeux de la qualité de l'eau et le bon état écologique des milieux, un contrat d'entretien et de restauration a été passé avec l'Agence de l'Eau Loire – Bretagne.

Dès décembre 2008, la Communauté d'Agglomération, en partenariat avec le « Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet » (79), lance une étude globale sur l'ensemble des 150 km du cours du Thouet. Dans l'objectif d'établir le bilan des ac-

### ► En chiffres

Le Thouet prend sa source dans les Deux-Sèvres au lieu dit «Le Beugnon» et se jette dans la Loire à Saumur au lieu dit «Bouche Thouet».

152 km de cours d'eau, soit 3 372 km<sup>2</sup>  
32 km en Maine-et-Loire, soit 319 km<sup>2</sup>  
avec 9 chaussées, 10 biefs, 6 écluses.

tions accomplies et d'élaborer un nouveau programme pluriannuel d'actions communes : le **Contrat Territorial des Milieux Aquatiques Thouet 2011-2015** (CTMA).

### Concertation en amont

Des groupes de concertation ont été constitués pour tenir compte des usages et des usagers du Thouet :

**le groupe « prélèvement »** (les associations des irrigants, les éleveurs, les Chambres départementales d'Agriculture, les syndicats d'eau, les services départementaux de secours et d'incendies, les services de la Police de l'Eau, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le service départemental de Maine-et-Loire en charge de la Police du Domaine.)

**le groupe « milieu naturel et loisirs »**

(les associations locales de pêche et leur fédération départementale, les associations de chasse ainsi que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, les associations de défense et de préservation du milieu naturel (LPO, Sèvre-Nature...), les associations de canoës-kayak, l'Office de Tourisme de Saumur...)

**le groupe « ouvrage »** (scindé en deux compte tenu des spécificités foncières entre les deux départements comprenant les propriétaires de moulins, l'association des moulins d'Anjou, les services de l'État en charge de la Police de l'Eau et de la Police du Domaine Public Fluvial).

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, le **CTMA Thouet** déterminera les actions à poursuivre sur le Domaine Public Fluvial telles que la restauration des boisements de rives, la lutte contre les plantes invasives, l'évacuation des encombres. Et aussi, plus particulièrement, sur la fonctionnalité des ouvrages qui barrent la rivière et les actions nouvelles sur le réseau hydrographique secondaire du lit majeur (annexes hydrauliques). Egalement, l'accompagnement de certains usages directement liés à la rivière (pose de clôtures et d'abreuvoirs pour animaux, indicateurs de suivi des actions et de leurs impacts potentiels). ■

### ► Calendrier

- Juin 2010 : Présentation en Conseil Communautaire du projet de programmation d'actions [2011-2015] visant à la signature d'un Contrat territorial Milieux Aquatiques avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- Automne 2010 : Enquête publique, campagne de communication auprès des usagers.
- Début du printemps 2011 : signature du Contrat Territorial

► Renseignements. Direction de l'environnement au 02 41 40 45 61





► En 2009, 12 500 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire de l'Agglo (sauf canton d'Allonnes).

évoluer en offrant à la population quatre flux généraux et des colonnes (aériennes ou enterrées) dans un maximum d'endroits, dans la mesure du possible, équipées pour personnes à

résultats sur l'agglomération que la moyenne nationale. Cela s'inscrit dans une chaîne complète qui va du tri jusqu'à la transformation des déchets ménagers résiduels en électricité (UVE de Lasse).

► Agglo Mag : En charge de la politique de gestion des déchets au niveau de l'agglo, vous êtes aussi Président de la SémA-E. Comment voyez-vous votre mission de manière générale ?

**Jean-Louis Petit :** En matière de déchets, de nouvelles voies sont à explorer, afin que la gestion des déchets devienne synonyme de gestion des ressources. Cela signifie un effort systématique en matière de tri et de promotion des produits recyclés, mais aussi une réduction à la source de la quantité de déchets produits. C'est ce que nous nous attachons à faire à notre niveau.

► Alors que la France est en avance dans l'assainissement de l'eau, il n'en est pas de même pour la gestion des déchets. Pourquoi un tel retard comparé aux autres pays comme la Suisse ou les Pays-Bas ?

**J-L.P. :** Sans aller jusqu'à proposer sept bacs de tri comme c'est le cas à Genève, la question de la gestion des déchets concerne chaque habitant au-delà des questions économiques. Nous devons

mobilité réduite. Effectivement, nous n'avons pas, en France, suffisamment conscience du fait que ce qu'on extrait du sol ne sera pas toujours disponible à bas prix. C'est pourquoi la récupération est devenue une nécessité au niveau des matériaux. Mais nous n'avons pas pour autant dans le saumurois à être montré du doigt : au niveau du tri des emballages, nous avons de meilleurs

### ► Grenelle de l'Environnement 2

Voté par l'Assemblée Nationale le 11 mai 2010, le projet de loi dit « Grenelle 2 », est désigné comme la « boîte à outils » qui doit permettre la concrétisation des objectifs environnementaux fixés par le Grenelle de l'environnement. Ce dernier, qui décline les grandes orientations et objectifs arrêtés le 27 octobre 2007 par le sommet dit du « Grenelle de l'environnement », avait été adopté en juillet 2009 par le Parlement.

► Aujourd'hui, la politique de collecte des déchets instaurée par Saumur Loire Développement à travers sa délégation à la SémA-E s'étend à Saumur et ses communes associées. Comment expliquez-vous cette évolution sur la Ville de Saumur ?

**J-L.P. :** En milieu rural, la collecte des déchets réduite à un passage par semaine est une réalité depuis des années. Rappelons-nous certaines habitudes de nos grands-parents qui faisaient du compost sans se poser de questions, au fond de leur jardin... Sur la Ville de Saumur, pour les apports des recyclables, il y a des colonnes aériennes pour le verre et les papiers, le ramassage des emballages se faisant toujours en sacs jaunes. Il est donc logique d'élargir ces équipements au niveau de la ville et de ses communes associées pour certes réduire les coûts mais aussi et surtout pour une collecte plus propre et plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, l'ensemble de l'agglomération aura in fine une gestion des déchets harmonisée avec la multiplication des points d'apport volontaire. Cela va dans la logique de la loi Grenelle de l'Environnement 2 votée récemment. ■

► Renseignements  
SémA-E : 02 41 67 08 17  
[www.sema-e49.com](http://www.sema-e49.com)

# Nos déchets ménagers

## Non au gaspillage, oui au recyclage

L'élimination des déchets pose des problèmes écologiques. C'est également un facteur de coût important pour une agglomération. En réduisant le volume global de déchets et en les triant de manière adéquate afin de favoriser leur recyclage, nous préservons l'environnement tout en réalisant des économies. **Interview** de Jean-Louis Petit, vice-Président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets.



# Construire sa maison

## Les petites parcelles en vogue

Vous souhaitez déménager pour bénéficier d'un espace de vie plus facile à entretenir, ou encore rejoindre un lotissement qui comprend toutes les commodités ? Nous vous donnons les clés pour vous lancer dans votre projet. **Détails.**



► A Bagneux, lotissement du Verger achevé en 2009 compte 32 logements qui se répartissent sur 26 885 m<sup>2</sup>.

La construction de lotissements adaptés aux notions de développement durable est en plein boom et va dans le sens de l'évolution de la société. Tout en économisant de la surface et en prenant en compte la densité de la population, sans pour autant grignoter les surfaces agricoles, les petites parcelles ont un bel avenir devant elles. « *Comprenant une surface de 350 à 700 m<sup>2</sup> pour un montant global de 120 à 150 000 euros, l'offre répond aux attentes des jeunes ménages ou des personnes âgées qui renoncent à leur maison parfois inadaptee et qui recherchent « un jardin plaisir » avec peu de contraintes* », confirme Guy Bertin, vice-Président

### ► En chiffres

#### Taille moyenne des parcelles

Avant 2005 : entre 700 et 1 200 m<sup>2</sup>

Après 2005 : entre 350 et 800 m<sup>2</sup>

en charge de l'habitat. Et de compléter, « *La tendance est adaptée à la période de crise que nous traversons et au vieillissement de la population* ».

**Entre 2005 et 2009,  
300 logements ont été  
construits sur l'agglomération**

Tout l'enjeu réside dans le fait de créer des espaces communs de qualité comprenant des aires de loisirs, des espaces piétons ou encore des placettes publiques. Dans un tel contexte, chaque espace doit être pensé et valorisé au maximum dans un esprit de créativité. « *C'est une réflexion globale qui doit être mise en place en amont de la construction des lotisse-*

*ments, prenant en compte la disposition et l'orientation de chaque habitation de façon intelligente pour optimiser chacune d'entre elles, tant d'un point de vue intérieur qu'extérieur. Le financement rentre aussi en ligne de compte et doit se penser en termes de rêve raisonné par rapport à son budget de vie. Le tout est de se poser les bonnes questions avant de franchir le pas* », ajoute Guy Bertin.

Le Pôle Habitat mis en place par la Communauté d'Agglomération est là pour répondre à ces questions. ■

## à savoir !



Pour choisir un bon terrain et concevoir votre projet, plusieurs organismes répondent gratuitement à vos questions et vous aident dans vos démarches.

- **CAUE 49** au 02 41 22 99 99  
Dans une approche urbanistique et architecturale, un architecte vous délivre une assistance et une aide avant la construction, la réhabilitation ou l'extension de votre logement.
- **ALISEE** au 02 41 18 01 08  
Pour toutes vos questions liées aux énergies renouvelables, un technicien vous informe et vous accompagne :
- **ADIL 49** au 02 41 81 89 40  
Pour un conseil personnalisé en matière juridique, fiscale et financière.

### ► Renseignements.

Pôle Habitat - 02 41 40 45 56  
habitat@agglo-saumur.fr

# TRANSPORT

développer et valoriser  
un territoire d'échanges

L'Europe, la Région Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire, la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, la Ville de Saumur, la SNCF et le Réseau Ferré de France s'engagent conjointement dans une **opération de modernisation de la gare de Saumur** afin de créer un **pôle d'échange multimodal** où tous les modes de cheminement ont leur place, du train à la voiture, en passant par l'autocar et le piéton.  
**Enquête.**

**A**xe incontournable du développement économique de la région placé stratégiquement entre Les Pays de la Loire et la région Centre, la gare de Saumur est la première gare TER de la région en termes de fréquentation inscrite au coeur d'un site touristique prestigieux. En 2003, elle a accueilli 536 441 voyageurs, mais ce chiffre est en constante évolution. En 2008, 673 735 voyageurs ont été totalisés. Afin de rester au coeur des enjeux urbanistiques et économiques, la gare de Saumur va devenir un pôle d'échange multimodal. Tous les habitants du bassin saumurois pourront ainsi bénéficier d'un accès plus fonctionnel vers une gare favorisant l'intermodalité et le développement des échanges vers l'extérieur pour devenir une porte d'entrée du saumurois digne de son rayonnement touristique. Pour les riverains du quartier, ces travaux seront aussi l'occasion de moderniser leur environnement et de faciliter leurs déplacements.

#### Service Transports

25 Quai Carnot  
BP 301 - 49408 Saumur Cedex

tél. : 02 41 40 45 50  
transport@agglo-saumur.fr

La nouvelle ligne de bus 36B desservant le centre ville, Terrefort, les Aubrières.



Cette nouvelle ligne a été créée pour desservir des quartiers de Bagneux et de Saint-Hilaire Saint-Florent et plus particulièrement la ZA des Aubrières.

Nommée « 36 B TAD », cette ligne part du centre ville, passe par la rue du Maréchal Leclerc, le Pont Fouchard, Terrefort, la place de la Déportation, les Sablons, le Colombier, le Bois Brard, le rond-point de l'échangeur et la Maison médicale. ■

► Renseignements : [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr)

## Transport des personnes à mobilité réduite

Lors du Conseil Communautaire du 4 mars dernier, les critères d'accès au service de transports dédié aux personnes à mobilité réduite ont été modifiés. Depuis cette date, les personnes à mobilité réduite n'ont plus à justifier leurs ressources. Pour rappel, tous les motifs de déplacement sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération sont autorisés sauf les déplacements pris en charge par la Sécurité Sociale et les déplacements scolaires pris en charge par le Conseil Général, à raison de 10 courses de moins d'une heure par mois. Les usagers peuvent être accompagnés. ■

**Du lundi au samedi de 7h à 19h30, prix de la course : 1,35 euro.**

► Réservation au numéro vert 0800 507 782 (appel gratuit depuis un fixe)

► Renseignements : [www.agglo-saumur.fr](http://www.agglo-saumur.fr)

# LA PREMIÈRE GARE T.R.



Pour la Communauté d'Agglomération qui assure la coordination des opérations

entre les différents partenaires, la réorganisation du pôle multimodal s'inscrit dans une démarche de valorisation du saumurois tout en restant au cœur des enjeux urbanistiques et économiques : elle permettra à la fois de faire le lien entre les lignes régionales TER et les liaisons interurbaines du bassin saumurois tout en assurant le développement économique de l'Est de la Région Pays de la Loire et de l'Ouest de la Région Centre.



## ► La rénovation du bâtiment voyageurs

Les travaux ont pour finalité la rénovation complète du hall d'attente, avec une modernisation des accès et la mise en place d'une signalétique pour mieux orienter les usagers.

- aménagement d'un espace vente
- réorganisation des commerces.
- mise en place d'une borne d'information
- création de sanitaires.



# E.R. DE LA RÉGION\*

## Opération modernisation »



le 6 mai 2010, présentation du projet « Pôle d'échanges multimodal » à l'ensemble des partenaires

### ► L'aménagement extérieur de la gare

A l'extérieur, divers aménagements sont prévus pour améliorer l'accès du public à la gare, le stationnement et la mise en relation avec les autres modes de transports (bus, vélos...).

- création d'un abri à 2 roues motorisées.
- réalisation de nouveaux espaces de stationnement (562 places gratuites au total)
- création d'une gare routière.
- amélioration de la dépose taxis.

### ► L'amélioration de l'accessibilité

L'ensemble de la gare et des quais seront dorénavant accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

- installation de 3 ascenseurs pour faciliter l'accès aux quais.
- rénovation et mise aux normes des 2 souterrains.
- rehaussement du quai A pour accès de plain-pied aux TER.
- déplacements facilités tant à l'intérieur du bâtiment qu'à l'extérieur par l'implantation de bandes d'éveil à la vigilance, de bandes de guidage tactiles, de bornes de guidage sonores, guichets adaptés...
- mise aux normes des quais de bus.

### Calendrier des travaux

#### Phase 1

- Opération RFF  
> 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2010 : travaux du quai A et ascenseurs.
- Opérations SNCF  
> 3 mai au 30 novembre 2010 Bâtiment voyageur.
- Opération Ville de Saumur  
> 3 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : parking Choudieu.

#### Phase 2

- Opérations SNCF  
> 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet 2011 : parking.
- Opérations CASLD  
1<sup>er</sup> février au 15 juin 2011: aménagement gare routière.
- Opération Ville de Saumur  
1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet 2011: parvis et contre-allée.

**Fin des travaux : juillet 2011**

### Financement

**Coût global de l'opération : 4 502 378 € HT**

- > FEDER : 1 350 713 € HT (30 %)
- > Conseil Régional Pays de la Loire : 1 237 566 € HT (27.49 %)
- > Réseau Ferré de France : 560 937 € HT (12.46 %)
- > SNCF : 495 065 € HT (11 %)
- > « Saumur Loire Développement » : 395 245 € (8.78 %)
- > Ville de Saumur : 362 323 € HT (8.05 %)
- > Conseil Général de Maine-et-Loire : 100 529 € HT (2.23 %)



# Le Théâtre

## Les contours se dessinent

Lors du dernier Conseil Communautaire du 25 mars, la Communauté d'Agglomération s'est vue dotée d'une nouvelle compétence : la programmation culturelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Quant au théâtre, il entrera dans une longue phase de travaux pour une levée de rideau début 2014. **Explications.**



### ► Un pôle culturel et patrimonial emblématique et central au niveau communautaire

Redonner un avenir au théâtre dans un esprit d'intercommunalité, c'est ce qu'a approuvé la majorité des élus de l'agglomération. Ces derniers ont opté pour que dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la programmation culturelle soit prise en charge par l'agglomération. Côté bâtiment, ils ont approuvé une res-

### ► Véritable service public de la culture

La salle de spectacle principale sera restaurée à l'italienne et pourra accueillir jusqu'à 450 spectateurs. Sous la scène, des dessous mécanisés seront installés pour un usage d'une extrême souplesse qui pourra s'adapter à chaque mise en scène.

Quant aux espaces extérieurs à la salle, trois structures se les répartissent : le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) qui portera sur la richesse du patrimoine à destination du public dans la galerie réservée aujourd'hui à l'Office de Tourisme et à la Maison des Vins, l'école de musique et l'école d'art. Le bâtiment



tauration du théâtre respectueuse de l'architecture créée par Charles Joly-Leterme tout en optimisant et en rationalisant l'ensemble des surfaces. « A terme, c'est une structure qui deviendra l'un des symboles du renouveau de la Communauté d'Agglomération », atteste son Président Michel Apchin.

C'est l'architecte en chef des Monuments Historiques, Thierry Algrin, qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre de cet ensemble immobilier qui re-

présente 5 500 m<sup>2</sup> au total (comparés aux 3 000 m<sup>2</sup> d'aujourd'hui) en plein cœur de ville. Le projet qu'il a présenté à l'ensemble de l'assemblée traite aussi bien des problèmes

esthétiques, pratiques, sanitaires et d'accessibilité, notamment pour les per-

sonnes à mobilité réduite. Quant à la toiture très endommagée, elle donne là encore l'opportunité de créer des espaces inexploités de façon audacieuse en devenant une terrasse offrant un panorama inégalé sur la Loire et sur le Château accessible au public. Elle sera agrémentée d'une cafétéria. ■

### ► Quelques chiffres.

5 500 m<sup>2</sup>  
Potentiel de 900 personnes  
(600 dans la grande salle  
et 300 dans les surfaces autour).

*« Le projet de réfection du théâtre a nécessité beaucoup de discussions et de réflexions mais aussi de créativité pour contenir les coûts d'investissements à l'intérieur d'une enveloppe de travaux de 15 millions d'euros HT »*

Michel Apchin, Président de la Communauté d'Agglomération

| Organisme  | Montant HT   | %      |
|--|--------------|--------|
| Europe - PO FEDER 2007 - 2013 - axe 4 - une euro région et solidaire       | 1 276 000 €  | 8,51%  |
| Etat - Contrat de Plan Etat - Région (CPER 2007-2013)                      | 750 000 €    | 5%     |
| Région des Pays de la Loire - Contrat Territorial Unique (CTU 2010 - 2012) | 3 975 019 €  | 26,50% |
| Région des Pays de la Loire - Hors Contrat Territorial Unique (CTU)        | 1 500 000 €  | 10%    |
| Département de Maine-et-Loire  | 2 000 000 €  | 13,33% |
| « Saumur Loire Développement »   | 5 498 981 €  | 36,66% |
| Total  | 15 000 000 € | 100%   |

comprendra également une grande galerie d'exposition. L'Office de Tourisme et la Maison des Vins font pour

leur part actuellement l'objet d'une étude de relocalisation dans un autre lieu d'installation. ■

# A Montreuil-Bellay

## Nouveau terrain pour les gens du voyage

Début juin ouvrait le cinquième terrain dédié aux gens du voyage. Ce dernier complète ceux déjà implantés à Saint-Lambert des Levées, Distré, Vivy et Brain-sur-Allonnes et répartis de façon équitable entre le nord et le sud de l'agglomération. **Eclairage.**

**D**idine, Pamplemousse, Pompète et leurs familles (c.f. *AggloMag* N°1) peuvent maintenant s'installer pour un jour ou pour un an (et même plus) sur un site magnifique, à l'orée d'un bois à proximité du Thouet et d'entreprises industrielles et d'insertion. A la fois retiré de la ville tout en étant à proximité de tous les services nécessaires, le terrain est inscrit au schéma départemental et vient compléter l'offre qui comporte 90 places caravanes sur l'ensemble de l'agglomération. Il a bénéficié de l'expérience des quatre autres terrains préalablement finalisés et voit ainsi ses installations adaptées et les détails techniques rectifiés.

### un accueil, un suivi et un accompagnement des familles 6 jours sur 7

« Nous avons satisfait nos obligations légales par la création de ce nouveau terrain. », témoigne Guy Bertin, vice-Président chargé de l'habitat, du



► 11 juin : visite du nouveau terrain



► Formation au code de la route sur le terrain de Saint-Lambert des Levées.

logement et des gens du voyage. « Grâce à l'ensemble de ces infrastructures, nous sommes en mesure d'appliquer la loi pour tout le monde et le stationnement hors terrain est désormais interdit. », complète-t-il.

### Une approche responsabilisante

Plus que des emplacements pour caravanes, le service des Gens du voyage qui travaille pour la Communauté d'Agglomération propose un accueil, un suivi et un accompagnement des familles 6 jours sur 7. Cela comprend la préparation à la scolarisation, au code de la route et au permis de conduire. Une assistante sociale et une sage-femme viennent également régulièrement à la rencontre des personnes qui choisissent parfois de prendre le chemin de la sédentarisation. Sur le terrain de Saint-Lambert des Levées, une extension des bungalows est prévue pour un accueil optimisé qui comprendra dorénavant quelques ordinateurs.

Pour que les gens du voyage rentrent eux aussi dans l'ère du numérique ! A suivre donc. ■

### Texte de la loi Besson / Loi du 31 mai 1990

**Art. 28.** Un schéma départemental prévoit les conditions d'accueil spécifiques des gens du voyage, en ce qui concerne le passage et le séjour, en y incluant les conditions de scolarisation des enfants et celles d'exercice d'activités économiques. Toute commune de plus de 5 000 habitants prévoit les conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet. Dès la réalisation de l'aire d'accueil définie à l'alinéa ci-dessus, le maire ou les maires des communes qui se sont groupées pour la réaliser pourront, par arrêté, interdire le stationnement des gens du voyage sur le reste du territoire communal.

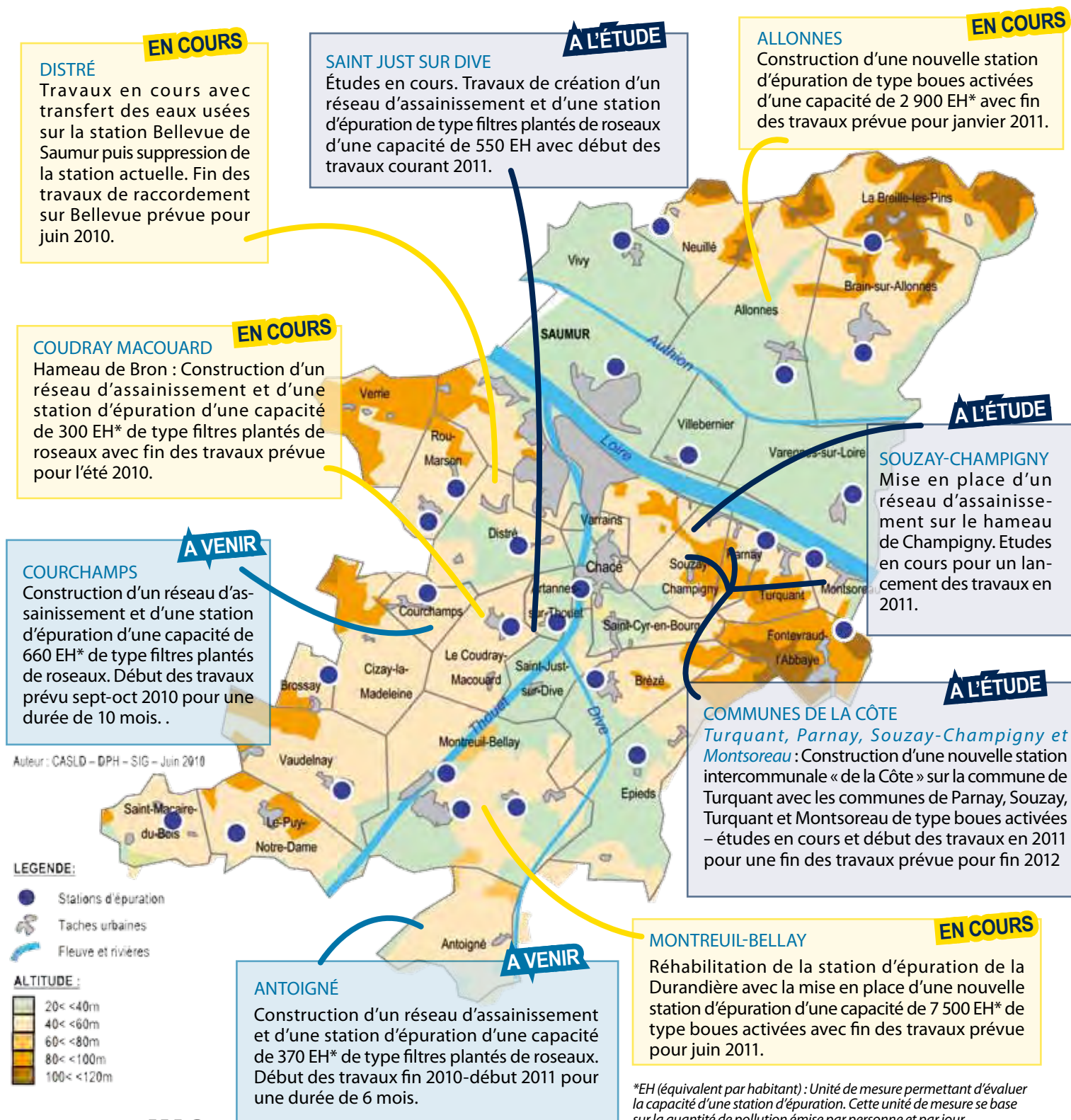
► Renseignements.

Service Gens du Voyage - 02 41 40 45 56  
habitat@agglo-saumur.fr

# Stations d'épuration

## 27 points de traitement des eaux usées

« La programmation pluriannuelle d'investissement a été mise à jour en mai 2010 et planifie des travaux jusqu'en 2014. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité » Dominique Sibileau, vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement. **Focus.**





# Offices de tourisme

## Un système de billetterie performant

Au plus fort de la saison, quatre à cinq personnes peuvent être mobilisées simultanément pour accueillir, informer et conseiller, au comptoir ou au téléphone, les touristes et vacanciers. En anglais, italien, espagnol, allemand, voire en langage des signes, les conseillères en séjour répondent aux nombreuses questions des touristes venus de toutes parts (jusqu'à 700 demandes journalières). Mais il leur arrive aussi, de plus en plus fréquemment, de vendre des billets d'entrée des sites touristiques ou manifestations. **Détails.**

**A**cheter des places pour visiter des sites touristiques, tout le monde n'a pas encore le réflexe de le faire directement dans un Office de Tourisme. Et pourtant. La vocation de l'Office de Tourisme du Saumurois\*\*\*\*, situé place de la Bilange, est certes d'informer, de conseiller et de diffuser des brochures. Mais ses missions vont bien au-delà pour répondre à une clientèle en demande de services nouveaux et toujours plus poussés.

« Depuis l'année dernière, nous proposons des billets d'entrées pour des sites bien précis à des tarifs préférentiels. Au final, tout le monde est gagnant : avant tout le client qui bénéficie de billets au double avantage d'être moins chers et coupe-file, l'Office de Tourisme qui applique une marge, et enfin le site dont le réseau de commercialisation s'étend de façon significative et qui voit la consommation des clients sur place augmenter au niveau des boutiques ou de la restauration par exemple. Sans compter que le fait de pouvoir acheter ses billets dès l'instant où l'on se renseigne réduit considérablement le risque de renoncer finalement à la visite envisagée. », concède Thierry Lacombe, directeur de l'Office de Tourisme du Saumurois.

### Bientôt une vente en ligne

Aujourd'hui, il est notamment possible de se procurer des billets d'entrées pour le Bioparc de Doué-la-Fontaine, l'Abbaye Royale de Fontevraud, le

château de Brézé, de Montreuil-Bellay, de Montsoreau, le Musée des Blindés, ou encore pour des visites en calèche, des vols en montgolfière, des représentations du Cadre Noir ou pour le tout nouveau Terra Botanica. A cette liste s'ajoute la possibilité d'acheter des billets pour les grands sites du Val de Loire inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, à travers notamment un Pass



« Châteaux de la Loire » qui donne droit à des avantages supplémentaires en plus de tarifs préférentiels. Sans oublier les billets pour les grands événements tels que le Carrousel ou les Grandes Tables pour ne citer qu'eux.

Les 5 antennes de l'Office de Tourisme du Saumurois proposent également, dans des proportions pour l'instant variables, ce service de billetterie. « Autre dimension à prendre en considération : ce service de billetterie est aussi un service de proximité qui répond aux attentes de la population locale. Dans un avenir très proche, nous souhaitons aussi développer cette offre sur notre site internet (vente en ligne) pour permettre à nos visiteurs de bâtir leur séjour à l'avance. », complète Thierry Lacombe. ■

► Contact. [direction@ot-saumur.fr](mailto:direction@ot-saumur.fr)  
ou 02 41 40 20 60  
[www.saugur-tourisme.com](http://www.saugur-tourisme.com)

### Insolite : les lundis du Patrimoine

Ces visites découvertes animées par Sophie Sassier, guide-conférencier, sont proposées par l'Office de Tourisme du Saumurois et donnent rendez-vous aux amoureux d'histoire et d'architecture. Une occasion unique pour aller à la découverte d'un bâti privé peu ou mal connu mais cependant véritable témoin de la richesse patrimoniale du territoire.

#### Les prochains rendez-vous :

- *L'art de vivre au XVIII<sup>ème</sup> siècle* : les appartements meublés du Château de Montgeoffroy / **Lundi 28 et mercredi 30 juin à 14h30**
- *A la recherche de Robrica* : les vestiges gallo-romains de Chênehutte-les-tuffeaux / **Lundi 27 et mercredi 29 septembre à 14h30**
- *Bouillé-Loretz à travers les âges* / **Lundi 18 et mercredi 20 octobre 2010 à 14h30** ■

# Les points lecture dans le réseau des bibliothèques de l'agglo : témoignages de chevilles ouvrières

Le nombre de points lecture adhérant au réseau des bibliothèques continue sa progression. De douze au moment de sa création en 2007, ils sont passés à seize et travaillent en lien avec les équipements communautaires de Saumur et de Montreuil-Bellay.

**Paroles de bénévoles** sur tous les fronts.



► Près de 150 bénévoles font vivre les points lectures du réseau...



► ... en assurant, le fonctionnement et aussi l'animation (ici, apéro-lecture irlandais à Varrains)

L'animation des lieux et par là leur fonctionnement passent par un réseau d'acteurs où les bénévoles occupent un rôle de premier rang. En progression constante d'une année sur l'autre, ils approchent les 150 personnes et constituent des équipes de 4 à 20 selon les points lecture, encadrées d'un responsable.

« Quand je suis arrivée sur ma commune, j'ai cherché à m'investir dans le milieu associatif pour rencontrer d'autres personnes. J'ai découvert la bibliothèque grâce à l'heure du conte pour les enfants, et appris (avec surprise) qu'elle était tenue par des bénévoles... Je m'y suis alors investie. »

« Il n'est pas nécessaire de rappeler combien il faut s'investir pour faire vivre une bibliothèque en milieu rural. Penser à l'aménagement des locaux, acquérir des fonds, renouveler les dépôts de la Bibliothèque Départementale de Prêt, jongler avec les heures d'ouverture, animer les lieux par des actions spécifiques aux scolaires ou tous publics, sont les préoccupations habituelles des bénévoles au service des points lecture »

précise Stéphane Robin, vice-Président des Politiques Sociales et Formations Supérieures.

Impliqués dans le fonctionnement du réseau des bibliothèques de l'agglo, les points lecture bénéficient des aides de la Communauté d'Agglomération. Ces aides concernent la formation via la Bibliothèque Départementale de Prêt, l'achat de documents, la programmation d'animations, la construction de locaux et l'informatisation en réseau. Acteurs à part entière de ce projet intercommunal, les bénévoles voient leur champ d'action évoluer et s'élargir.

« Le réseau des bibliothèques représente la possibilité de réaliser des animations, de rencontrer les bénévoles des autres bibliothèques, de se former. Idéalement, c'est la possibilité à long terme que toutes les bibliothèques soient reliées par informatique, que les livres puissent circuler dans tout le réseau et que le lecteur puisse emprunter des livres de tout le réseau quel que soit le lieu d'emprunt. »

Pour accompagner la mise en place du réseau, deux bibliothécaires intercommunaux recrutés par la Communauté d'Agglomération travaillent en étroite collaboration avec les points lecture. Ils forment, coordonnent, fédèrent, conseillent et assistent les équipes de bénévoles dans leur travail au quotidien et la réalisation de leurs projets à moyens et longs termes. Par le jeu de ces échanges mutuels, les bénévoles se sentent dynamisés et renforcés dans leur engagement et leurs pratiques de bibliothécaires volontaires..

« On ne se sent pas isolé. Il ne faut pas oublier que nous sommes bénévoles, pas des professionnels et c'est intéressant d'avoir des personnes ressources sur qui on peut s'appuyer. Le réseau est force de propositions en ce qui concerne les animations. Le réseau nous aide dans l'encadrement. Grâce au réseau, la bibliothèque a augmenté ses collections. »

► Renseignements. Réseau des bibliothèques - 02 41 51 06 12



► Gérard Persin, Maire de Montsoreau.



► La champignonnière a reçu plus de 30 000 visiteurs en 2009.



► Les Puces de Montsoreau ont fêté leurs 20 ans cette année.

## Fiche d'identité

Maire : Gérard PERSIN (élu en 2008)

Nbr d'habitants : 510 Montsoréliens

Superficie : 519 hectares

77 150 visiteurs dans les sites touristiques

**A**u cœur du site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, au centre du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, Montsoreau séduit immédiatement par sa situation et son patrimoine exceptionnel, qui lui valent les reconnaissances officielles de « plus beau village de France », « village de charme de l'Anjou », et « petite cité de caractère ». « Notre capital architectural nécessite un soin tout particulier », souligne Gérard Persin, Maire de Montsoreau,

« et ces labels permettent aussi bien à la Ville qu'aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de travaux ». Une aide précieuse pour les Montsoréliens, car comme le souligne leur maire, « Nous nous attachons tous à investir dans la préservation de notre patrimoine, notamment troglodytique, qui constitue un atout touristique essentiel ainsi qu'un élément fort de l'identité montsorélienne ».

Le tourisme est donc un élément majeur de l'économie de Montsoreau. Les différents labels dont bénéficie la Ville témoignent de sa vocation touristique, et la présence d'une antenne de l'Office de Tourisme illustre ce positionnement. Pourtant, Montsoreau doit également son dynamisme économique à la richesse de son commerce de proximité, à l'attrait de son marché et plus généralement à l'effervescence de son activité.

Si le château représente bien une « locomotive » tout comme la champignonnière du Saut aux Loups, les Puces mensuelles, le marché dominical, les équipements sportifs... font de Montsoreau un pôle d'attraction tout au long de l'année. ■

### ► Les Puces de Montsoreau :

Tous les deuxièmes dimanches du mois, les célèbres «Puces de Montsoreau», qui ont fêté leurs 20 ans en mai dernier, reçoivent près de 5 000 visiteurs.

« Nous avons beaucoup travaillé sur la qualité » souligne M. Persin, « et les chineurs de la France entière viennent en confiance. Ce rendez-vous est capital pour l'économie de la Ville, et nous réinvestissons systématiquement les bénéfices dans le développement de la manifestation. »

### ► Ligeriana Musicale

Rendez-vous culturel incontournable, cette saison culturelle associative soutenue par la Ville en est à sa 15<sup>ème</sup> édition. Cinq rendez-vous au programme cette année :

- 16 juillet à l'église : passion espagnole
- 23 juillet au château : le triomphe du baroque
- 29 juillet à l'église : la voix et les cuivres
- 6 août à l'église : à l'orée du romantisme
- 13 août au château : Fabienne Thibault

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme de Montsoreau : 02 41 51 70 22

# Commune de Montsoreau

## Tourisme rime avec dynamisme

De son célèbre Château du XV<sup>e</sup> siècle mis à l'honneur par Alexandre Dumas, au charme de ses bords de Loire en passant par ses troglodytes, Montsoreau capitalise tous les attraits paysagers et patrimoniaux du Saumurois, qu'elle met au service d'un formidable dynamisme touristique. **Visite.**



► Montsoreau est reconnu comme l'un des plus beaux villages de France

# Meilleur Ouvrier de France

## Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Etre M.O.F, c'est être lauréat d'un concours prestigieux qui met à l'honneur la perfection et l'excellence d'un savoir-faire dans des domaines aussi divers que la pâtisserie, la coiffure, la joaillerie... Nous sommes allés à la recherche de certains d'entre eux, installés sur le territoire de l'agglomération. **Horizons croisés.**



© Famille Moreau

### ◀ JOËL MOREAU, Maître boulanger et Maître pâtissier

Installé à Chacé et lauréat du concours en 1986, Joël Moreau s'est fait remarquer dans son domaine avant de devenir notamment professeur titulaire à l'Ecole Hôtelière de Saumur en Boulangerie et Pâtisserie. « *Etre l'un des meilleurs ouvriers de France est un voyage professionnel qui ouvre beaucoup de portes et qui oblige à être performant. A l'image de « la Girafe en feu » de Salvador Dali, il faut savoir ouvrir le bon tiroir pour piocher les*

*« Savoir être, savoir faire, savoir redonner » connaissances qui nous ont été données car la main n'est rien sans cerveau », complète celui qui est maintenant membre des artistes du saumurois. ■*

### ▼ MAURICE JOUBERT, Horticulteur

L'horticulture est pour Maurice Joubert et sa famille une vocation. A l'époque responsable d'une pépinière de 40 hectares à Allonnes, aujourd'hui reprise par ses enfants, il est membre de la société des M.O.F depuis 1952 et à l'origine de la création de la section départementale. « *Le titre entraîne d'être attentif au travail bien fait et à la formation des apprentis.* » Cet ancien maire des Pont-de-Cé et d'Allonnes est toujours très investi dans le ré-

#### ► La société des Meilleurs Ouvriers de France en quelques mots

Créée en 1929, cette société reconnue d'utilité publique est présente dans tous les départements. Aujourd'hui, le nombre de M.O.F en activité est d'environ 2 500 personnes représentant 220 métiers de tous les secteurs, des plus traditionnels aux plus actuels. Quant aux compagnons du devoir, ils apportent au réseau des M.O.F leurs connaissances acquises lors de leur tour de France et d'Europe. Le concours est complémentaire à leur apprentissage.

*« En tant que M.O.F, nous avons une mission de témoignage et de transmission de valeurs »*

seau des M.O.F : médaillé de la Fédération Française pour plus de cinquante ans de service, il présidait, pas plus tard qu'en avril dernier, le concours d'orfèvrerie pour récompenser l'un des meilleurs apprentis de France. ■



### ◀ PASCALE BRIGAND-PEREIRA, Peintre sur céramique

Pascale B. signe ses œuvres dans son atelier de Saint-Hilaire Saint-Florent. Ancienne scientifique spécialisée en biologie cellulaire, elle restaure des services armoriés, crée des fresques pour salles de bain, ou encore des luminaires. « *Mon art me demande d'utiliser des techniques bien spécifiques et infinies, mon expérience de scientifique m'est alors très utile.* » Future M.O.F ? Elle vient de passer les épreuves qualificatives du concours à Li-

*« Je passe le concours de M.O.F pour parfaire mon travail dans une recherche d'excellence »*

moges, dans le domaine de la décoration sur porcelaine. Cette première étape passée haut la main, il s'agit maintenant pour elle de réaliser des sujets pour montrer sa créativité. « *Si je suis lauréate, devenir M.O.F me permettra de faire reconnaître mes compétences et d'accéder à une transmission des savoirs.* » Résultats du concours en 2011 à Clermont-Ferrand ! ■

## Unis Cité, précurseur du Service Civil Volontaire en France

Envisagé comme une étape de réflexion sur la société et sur soi, l'engagement dans le Service Civil Volontaire n'est pas seulement un tremplin vers la vie active et citoyenne mais un moyen de protéger le parcours professionnel entre une fin d'étude et une entrée dans le monde du travail voire une reprise d'étude. En équipe, les volontaires mènent des projets d'intérêt général tout en soutenant des acteurs de terrain pour lancer des opérations innovantes, améliorer la qualité des services rendus aux habitants, répondre à de nouveaux besoins ou des besoins urgents. Une convention de partenariat a été signée avec « Saumur Loire Développement » pour créer une année d'expérimentation du dispositif et mettre en place un service civil volontaire de six mois de janvier à juin 2010, avec l'appui d'Unis Cité, association dont la mission est « d'organiser un modèle de service civique ». Les recrutements ont eu lieu en décembre 2009 en lien avec la Mission Locale et d'autres acteurs sociaux. Au final, trois garçons et cinq filles se sont mobilisés sur la rénovation d'appartements en partenariat avec les demandeurs d'asile du CADA, le dé-

filé de mode du Secours Populaire pour sa première année d'anniversaire, la Semaine du Développement durable (en aménageant un appartement témoin au Chemin Vert), ou encore sur une action intergénérationnelle en partenariat avec le foyer-logement Clair Soleil.

« Depuis mars dernier, le service civil volontaire est devenu le service civique et la Communauté d'Agglomération réfléchit déjà à la mise en œuvre de nouvelles sessions pour 2011. Il s'agit bien de faire confiance à la jeunesse et de permettre à chaque jeune de trouver sa place. » précise Stéphane Robin, vice-Président des Politiques Sociales et Formations supérieures. ■



Rencontres entre huit jeunes volontaires, le sous-préfet de Maine-et-Loire, Jean-Claude Hermet et Stéphane Robin, en avril pour présenter le dispositif à la Mission Locale du Saumurois.

Renseignements : [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)  
ou Mission Locale de Saumur - 02 41 38 23 45

### Transports scolaires : inscription annuelle

Si vous étiez déjà inscrits en 2009-2010, vous pouvez retirer votre dossier d'inscription auprès de votre établissement scolaire ou le télécharger sur [www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr). Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous pouvez retirer votre dossier auprès de l'agence Agglobus. Le dossier (par enfant) est à retourner avant le 2 juillet. ■

Renseignements :  
CTS Agglobus - 02 41 51 11 87



## Un parcours de formation ouvert sur le « monde viticole et le tourisme »

Conjuguant Viticulture et Tourisme, le Campus Universitaire, en partenariat avec le lycée agricole de Montreuil-Bellay, ouvre, dans le cadre de la licence universitaire des services Tourisme rattachée à l'Université, une 3<sup>ème</sup> année de spécialisation en oenotourisme appelée « Vin et tourisme ». Novatrice dans son approche, elle est issue d'une forte demande de la profession qui y voit une ouverture vers d'autres champs de compétences. Unique en son genre sur l'ensemble du territoire saumurois, cette licence fait partie du cercle restreint des formations spécialisées en oenotourisme reconnues sur l'ensemble du territoire national. A partir de septembre 2010, les enseignements se dérouleront à la fois sur le Campus Universitaire et au Lycée Agricole de Montreuil-Bellay. ■



Renseignements : Campus Universitaire du Saumurois - 02 41 22 69 78

## Amour et passion à Montsoreau

Grâce à l'association **Ligériana Musicale** et au célèbre claveciniste **Mario Raskin**, la Saison Musicale de Montsoreau peut célébrer en 2010 sa 15<sup>e</sup> édition. Cette année, c'est la passion amoureuse qui envahira par la musique le superbe cadre du château et les vénérables voûtes de l'église romane de Montsoreau.



Le 16 juillet, Yana Boukoff et Emmanuel Rossfelder ouvriront la Saison en évoquant la passion amoureuse sur un air d'Espagne avec, notamment, des extraits de Carmen. Le 23 juillet ce sera au tour de Mario Raskin et ses musiciens de nous faire partager la passion du concerto, du travail de composition bien ciselé, de la perfection dans l'interprétation avec Bach, Rameau... Tous les sentiments que peuvent inspirer aussi bien la voix humaine que celle des cuivres nous seront offerts par Magnifica et l'excellente Shigeko Hata le 29 juillet. Août s'ouvrira avec un Trio, en concert le 6 août, qui fera vivre tous les états d'âme du Romantisme grâce à Beethoven, le précurseur, Chopin, le flamboyant et Mendelssohn le rêveur. La Saison Musicale de Montsoreau se clôturera, comme chaque année, par un grand concert populaire dans la cour du château, le 13 août, avec Fabienne Thibeault qui interprétera « Starmania et les plus grands succès québécois » ■

Renseignements et réservations : 02 41 51 70 22

## Point M.A.I.A. ou P.L.A.I.A.



Le 21 décembre 2006, la Ville de Saumur a signé une convention de partenariat avec l'Etat (Préfecture du Maine-et-Loire), pour une durée de trois ans, afin d'être labellisée « lieu-ressources » du réseau de la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (M.A.I.A.) du

Maine-et-Loire pour la Mission Vie Associative et pour le Centre Social et Culturel Jacques Percereau. Désormais, la maison des associations Jean Rostand fait donc partie des vingt points locaux situés sur le département pour l'accueil et l'information des associations (P.L.A.I.A.) avec comme point relais municipal le Centre Social et Culturel Jacques Percereau. Cette notion de « lieu-ressource » signifie que la Ville de Saumur est reconnue dans sa vocation à accueillir tout public intéressé par la vie associative pour lui donner et diffuser des informations et des conseils. A ce titre, le service Vie Associative – Espace Jean Rostand a mis en œuvre les moyens nécessaires pour accompagner gratuitement les associations en transversalité avec les autres services de la Ville (accueil, information, conseil, orientation des associations, organisation de formations en direction des dirigeants et bénévoles associatifs, soutien de projets et organisation de temps forts). La convention de partenariat, arrivée à échéance au 21 décembre 2009 a fait l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction pour une nouvelle durée de trois ans. ■

Renseignements : 02 41 83 30 64 ou [www.ddjs-maine-et-loire.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.ddjs-maine-et-loire.jeunesse-sports.gouv.fr)

## Concours photos « Histoires de vins et de raisins »

Dans le cadre de Festivini, Festival « vins, saveurs et bonne humeur » qui aura lieu du 4 au 12 septembre 2010, l'association « Rentr' dans l'Art » propose à tous les amateurs de photographie un concours photographique dont le sujet est « Histoires de vins et de raisins ». Laissez libre cours à votre imagination, toutes les idées seront appréciées... Le concours est ouvert à tout le monde sans restriction d'âge. Les participants dont les photographies seront sélectionnées auront la chance de voir leurs œuvres exposées dans la salle Joly Leterme à l'Hôtel de Ville de Saumur pendant toute la durée

de Festivini. Les meilleures photos seront également récompensées par des prix qui seront remis le mercredi 8 septembre. ■

Règlement complet et bulletin d'inscription disponible sur [www.festivini.com](http://www.festivini.com)



## Le mémorial de Chislehurst

Cette biographie romancée de **Bernard Bouleau** dépoussière la docte certitude des universitaires de la 3<sup>ème</sup> République pour nous livrer un récit édulcoré des stigmates de la doxa communément admise après la terrible défaite de Sedan en septembre 1870.

Ce roman, écrit par un habitant de Souzay-Champigny, fouille avec bonheur dans les dossiers de l'histoire et invite le lecteur à découvrir un homme intelligent et érudit, sensible aux inventions de son époque autant que soucieux d'améliorer les conditions de vie de ses contemporains. ■

Aux Editions Paquereau

Renseignements : 02 41 66 40 20

# Réservez votre composteur !

saumur  
LOIRE  
communauté d'agglomération DÉVELOPPEMENT

LE COMPOSTAGE  
un avenir meilleur pour mes déchets

**RÉSERVEZ  
VOTRE COMPOSTEUR  
DÈS MAINTENANT**

nombre limité

Renseignements et bon de réservation  
auprès de l'agglomération ou de votre mairie

"Compostage individuel"  
**Grande opération 2010 !**

organisée par la Communauté d'Agglomération "Saumur Loire Développement"

Communauté  
d'Agglomération  
"Saumur Loire  
Développement"  
02 41 40 45 73

> mise à disposition  
de composteur  
(moyennant une participation)

> information  
sur le compostage  
individuel

un geste simple  
pour mon  
environnement

Je réduis de 30%  
le volume  
de ma poubelle.

Je produis un engrais  
naturel pour mes fleurs  
et mon potager.

bulletin téléchargeable sur

[www.agglo-saumur.fr](http://www.agglo-saumur.fr)

# L'AGGLO ASSURE LE SERVICE !

**I saumur**  
**LOIRE**  
**DÉVELOPPEMENT**  
communauté d'agglomération

siège : 11 rue du maréchal Leclerc - BP 301 - 49408 saumur cédex  
Tél. 02 41 40 45 50 - Fax. 02 41 51 53 23 - courriel. [contact@agglo-saumur.fr](mailto:contact@agglo-saumur.fr)

## Emploi

- ▶ **maison de l'emploi « saumur Loire vallées d'Anjou »**  
place de l'Arche dorée - Tél. 02 41 67 41 40
- ▶ **MIFE de saumur**  
place de l'Arche dorée - Tél. 02 41 67 41 40  
[mife-plie@intermife-sld.org](mailto:mife-plie@intermife-sld.org)
- ▶ **MIFE d'Allonnes**  
153 rue Albert Pottier - Tél. 02 41 38 27 56  
[mife-allonnes@intermife-sld.org](mailto:mife-allonnes@intermife-sld.org)
- ▶ **MIFE de Montreuil-Bellay**  
362 avenue du général de Gaulle  
Tél. 02 41 52 46 46  
[mife-montreuil@intermife-sld.org](mailto:mife-montreuil@intermife-sld.org)

## Formation

- ▶ **campus de saumur**  
14 bis rue Montcel - saumur  
Tél. 02 41 22 69 79  
[campus.saumur@agglo-saumur.fr](mailto:campus.saumur@agglo-saumur.fr)

## Loisirs

- ▶ **piscine de Brain-sur-Allonnes**  
rue Sasse - Tél. 02 41 52 87 75
- ▶ **piscine de Montreuil-Bellay**  
nobis - Tél. 02 41 52 32 23
- ▶ **piscine de saumur «val de Thouet»**  
boulevard de la Marne - Tél. 02 41 50 45 55
- ▶ **piscine de saumur «offard»**  
île Offard - Tél. 02 41 67 49 25

## Développement

- ▶ **direction du développement**  
11 rue du maréchal Leclerc  
saumur - Tél. 02 41 40 45 87
- ▶ **pépinière d'entreprises**  
rue de la Chesnaie - Distré  
Tél. 02 41 51 51 50

## habitat

- ▶ **Planification habitat**
- ▶ **gens du voyage**  
25 quai Carnot - saumur  
Tél. 02 41 40 45 56

## transport

- ▶ **Agglobus**  
19 rue Franklin Roosevelt  
saumur - Tél. 02 41 51 11 87  
[www.agglobus.fr](http://www.agglobus.fr)

## culture

- ▶ **médiathèque de saumur**  
rue Célestin Port - Tél. 02 41 51 06 12  
[mediatheque.saumur@agglo-saumur.fr](mailto:mediatheque.saumur@agglo-saumur.fr)
- ▶ **médiathèque de Montreuil-Bellay**  
1 place Aubelle - Tél. 02 41 38 26 91  
[mediatheque.montreuil-bellay@agglo-saumur.fr](mailto:mediatheque.montreuil-bellay@agglo-saumur.fr)

## environnement

- ▶ **déchèterie de Bellevue**  
route du vieux vivy  
saint-Lambert des Levées
- ▶ **déchèterie de champ de Liveau**  
Lieu-dit «Les Quints»  
chemin du Fourneau - Montreuil-Bellay
- ▶ **déchèterie du clos Bonnet**  
60 rue du Tunnel - saumur
- ▶ **séma-E**  
201 boulevard Jean Moulin - saumur  
Tél. 02 41 67 08 17 - [sema-e@orange.fr](mailto:sema-e@orange.fr)
- ▶ **eau et assainissement**  
Tél. 02 41 40 45 62

32 COMMUNES

■ Allonnes ■ Antoigné ■ Artannes-sur-Thouet ■ Brain-sur-Allonnes ■ La Breille-les-Pins ■ Brézé ■ Brossay ■ Chacé ■ Cizay-la-Madeleine ■ Le Coudray-Macouard ■ Courchamps ■ Distré ■ Epieds ■ Fontevraud-l'Abbaye ■ Montreuil-Bellay ■ Montsoreau ■ Neuillé ■ Parnay ■ Le Puy-Notre-Dame ■ Rou-Marson ■ Saint-Cyr-en-Bourg ■ Saint-Just-sur-Dive ■ Saint-Macaire-du-Bois ■ Saumur et ses communes associées ■ Souzay-Champigny ■ Turquant ■ Varennes-sur-Loire ■ Varrains ■ Le Vaudelnay ■ Verrie ■ Villebernier ■ Vivy